

Sylvie Goulard

LETTRE INFO

Septembre 2011 - Juillet 2012

L'euro, encore et toujours

La réforme de la PAC

L'aiguillon du Groupe Spinelli

Rencontres et débats d'idées

Le combat contre la pauvreté



L'euro, encore et toujours

Vu la permanence de la crise de la dette souveraine, et les derniers développements dans la zone euro, la part la plus importante de mon travail a été consacrée aux questions économiques et monétaires.

En décembre 2011, j'ai été confirmée dans ma fonction de coordinateur du groupe ADLE pour les questions économiques et monétaires. J'ai beaucoup apprécié de conserver la confiance de mes collègues dans un moment de tensions et de grandes difficultés.

J'ai également eu la charge de deux textes relatifs à la gouvernance économique européenne, d'une part, dans le "paquet" de six textes destinés à renforcer les règles communes, j'ai eu la responsabilité du texte sur les sanctions. A ce titre, j'ai participé aux négociations, parfois dures, toujours passionnantes avec le Conseil et la Commission, sur ces sujets. D'autre part, je travaille pour que la question d'une éventuelle mise en commun de la dette (euro-obligations) soit traitée avec sérieux.

LE SIX PACK OU PAQUET SUR LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE

Il s'agit du renforcement le plus ambitieux de la gouvernance économique de l'Union européenne et de la zone euro depuis le lancement de l'Union économique et monétaire voilà presque vingt ans. Ce dispositif, adopté le 11 décembre 2011, permet :

- le renforcement de l'encadrement des finances publiques sur les plans préventif (surveillance multilatérale) et répressif (enclenchement de la procédure de déficit excessif en cas de non respect du Pacte de Stabilité et de Croissance accompagnée de sanctions)

- de nouveaux contrôles des déséquilibres macroéconomiques : liste précise d'indicateurs que la Commission doit surveiller (balance des paiements, balance commerciale, crédit immobilier...).

- une meilleure harmonisation des cadres budgétaires nationaux.

Pour plus d'informations sur le Six Pack, je vous invite à consulter les rubriques spéciales de mon site Internet dédiées à [la crise de la zone euro](#) et à [la gouvernance économique](#). ☞

J'ai également été désignée comme rapporteur d'un rapport d'initiative sur les euro-obligations.

L'INTRODUCTION DES EURO-OBLIGATIONS OU EURO-BOND

L'émission de titres de dette en commun fait actuellement l'objet de débats passionnés. Je suis très heureuse d'avoir pu contribuer à nourrir un débat public. C'est en effet dans le cadre du 6 pack que nous avons obtenu que la Commission publie son « livre vert ». C'est par un travail de débat public que nous arriverons à surmonter les réticences, encore aujourd'hui très fortes.

Malgré les différences entre les pays membres de la zone euro (qualité de la gestion publique, montant de la dette, performances économiques), ces euro-obligations ou eurobonds présentent de nombreux avantages que je me suis attachée à exposer dans [mon rapport](#) ☞. Ceux-ci visent notamment à :

- assurer une discipline budgétaire plus durable, fondée sur des marchés liquides, reflétant la situation respective des Etats ;

- fournir des actifs liquides et sûrs aux investisseurs, en tirant parti du potentiel de l'euro sur les marchés mondiaux ;

- préserver la BCE en lui permettant de se recentrer sur la politique monétaire

- lutter contre le danger que représente, pour le marché unique, le repli actuel des investisseurs sur la dette nationale.

L'idée clé de ce rapport est de prendre en compte les réticences fondées de certains adversaires des euro-obligations (notamment allemands) ; ils ont raison de dire que la mise en commun de la dette est une chose sérieuse, qui ne doit pas être envisagée à la légère, ni être vue comme un moyen d'échapper aux réformes structurelles.

C'est pourquoi j'ai présenté en juin dernier, à la commission des affaires économiques et monétaires, un rapport qui contient une feuille de route par étapes : nous devons aller de qui est faisable, et indispensable pour faire baisser les taux d'emprunt de certains Etats ayant pris des mesures drastiques, à des projets de plus longue haleine, quand la confiance sera revenue.

Après l'étude des nombreux amendements qu'il a suscités (352), le texte sera voté en session plénière en octobre prochain. Pour plus d'informations sur les euro-obligations, je vous invite à lire la section explicative mise en place à dessein [sur mon site](#). ☞

“Beaucoup de choses sont été dites sur les “eurobonds” ou “euro-obligations”, parfois pertinentes, souvent confuses.”

Retrouvez sur mon site une rubrique dédiée ☞ visant à éclairer le lecteur.



La réforme de la PAC

Députée suppléante au sein de la commission Agriculture et développement rural, j'ai suivi avec attention la réforme de la PAC qui est en cours et qui relève désormais de la co-décision Parlement / Conseil des ministres.

A la suite de deux rapports d'initiative du Parlement européen déposés en 2010 et 2011, la Commission européenne a publié ses propositions législatives en novembre dernier. En juin dernier, les députés rapporteurs en charge du dossier ont présenté en commission AGR1 leurs quatre rapports, introduisant des amendements assez significatifs des textes de la Commission européenne. Ceux-ci ont pu être amendés par l'ensemble des députés du Parlement jusqu'au 13 juillet. Pour ma part, j'ai déposé une trentaine d'amendements et co-signé une centaine d'autres qui portent sur les priorités suivantes :

- le maintien du **Programme européen d'aide aux plus démunis** ☞
- le nécessaire "verdissement" (greening) de l'agriculture européenne pour aller vers des modes de production plus durables et responsables, assurer la sécurité alimentaire européenne et préserver l'environnement et les ressources ;
- la valorisation des produits de qualité et des circuits courts ;
- la protection de l'agriculture en zone périurbaine ;
- l'assurance pour les agriculteurs d'avoir des revenus décents.

Ce travail n'est qu'une étape avant l'adoption d'un texte final. Nous allons maintenant travailler sur des amendements de compromis afin d'obtenir une position cohérente du Parlement européen pour entrer en négociations avec le Conseil. Cette réforme est la première réforme de la PAC depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne (qui établit la codécision entre le PE et le Conseil sur les dossiers agricoles), ce qui va obliger le Conseil à changer ses habitudes.

DEFENDRE LA VITICULTURE EUROPENNE

La viticulture, concernée de près par cette réforme de la PAC, est pour moi un sujet de très grande importance. Il me paraissait essentiel d'apporter mon soutien aux amendements maintenant les droits de plantation après 2018. J'ai également été rapporteur fictif pour le groupe ADLE sur un texte technique concernant le régime de paiement unique et le soutien aux viticulteurs. Ceux-ci sont dans une situation différente des autres agriculteurs, notamment en raison des délais assez longs de retour sur investissement. Je continuerai à défendre à défendre une production viticole européenne de qualité. A suivre de près...



Conférence de Presse du Groupe Spinelli le 28 juin 2012

L'aiguillon du Groupe Spinelli

Le Groupe Spinelli [☞], que nous avons fondé ensemble, en 2010 avec Isabelle Durant, Daniel Cohn-bendit et Guy Verhofstadt, est un groupe de réflexion qui défend l'intérêt européen, trop souvent malmené par les intérêts nationaux a fortiori en période de crise. A l'occasion des Conseils européens, nous réunissons un « Shadow Council » destiné à faire entendre une autre voix. Le 28 juin dernier, nous avons préconisé l'adoption d'un «**Acte Fédéral**» [☞] permettant la mise en place d'une Union bancaire, économique, budgétaire mais aussi politique.

Rencontres et débats d'idées

Naturellement j'ai continué à recevoir de nombreux groupes de visiteurs, notamment des élèves et étudiants de la région Ouest dont j'ai pu financer le déplacement à Strasbourg ou Bruxelles, venant de l'Université de Rennes, des lycées de Redon, de Merdrignac et des Sables d'Olonne.

J'ai eu d'innombrables contacts aussi bien avec des professionnels actifs dans la finance (BCE, Business Europe, le 'think tank' Bruegel, Standard and Poors, Goldman Sachs, Deutsche Bank, HSBC..) des fonds américains les plus dotés aux viticulteurs, des banquiers aux exclus de la chorale au Clair de la rue de Nantes.

Dans de nombreuses conférences, j'ai essayé de faire entendre une voix européenne, (conférence annuelle de Die Welt à Berlin sur les questions économiques, Frankfurt Finance Summit, Is the City good for Europe, FTI Consulting) ; j'ai notamment eu l'honneur de siéger pour la première fois dans le Sénat de la Deutsche Nationalstiftung, à l'invitation de Helmut Schmidt. Cette fondation « nationale allemande » vise à développer la

réflexion sur l'articulation des enjeux européens et des préoccupations nationales.

J'ai fait paraître [des articles](#) (près d'une trentaine dans le Nouvel Observateur.fr à l'occasion de la présidentielle), la presse française et étrangère (du Financial Times au Monde ou à la Croix)

Avec l'université Humboldt, nous avons lancé une réflexion de longue haleine sur la légitimation démocratique de la gouvernance économique de l'Union. [Lire l'étude](#). A cette occasion, nous avons organisé une journée avec le philosophe Habermas, un juge à la Cour constitutionnelle, en présence de personnalités comme Guy Verhofstadt, Giuliano Amato, Jean-Louis Bianco.



Le 16 juillet, à Rome, lors d'une conférence réunissant des femmes du monde entier et des responsables italiens, j'ai reçu des mains du Président du Conseil Mario Monti, le 1er prix décerné par le gouvernement italien à des femmes actives dans la sphère internationale.

Le combat contre la pauvreté

L'une des batailles qui me tient le plus à cœur est celle de la lutte contre l'extrême pauvreté et l'exclusion. Après le départ d'Íñigo Méndes de Vigo devenu ministre espagnol des affaires européennes, j'ai été portée à la présidence de l'Intergroupe "extrême pauvreté et droits de l'Homme - Comité Quart Monde européen."

Rappelons, qu'en 2008, selon Eurostat, 17% de la population de l'UE était menacée de pauvreté. La crise n'a fait qu'accentuer cet état de fait. Conscient de la gravité de la situation, le Parlement a constamment plaidé pour que la stratégie 2020 qui fait de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion l'une des 5 priorités de l'Union européenne, ne tombe pas aux oubliettes. La lutte contre la montée des inégalités doit en effet redevenir l'une des priorités des mesures en faveur de la croissance.

LE PROGRAMME D'AIDE AUX PLUS DÉMUNIS

Le Programme d'aide alimentaire aux plus démunis, financé jusqu'ici sur le budget de la PAC, permet d'acheter des denrées alimentaires sur les marchés en complément des éventuels surplus à destination des banques alimentaires, restaurants du cœur et autres associations caritatives. En 2011, le programme a apporté une aide alimentaire à plus de 13 millions de personnes dans 19 des 27 États de l'UE, en particulier en France, Pologne et Italie.

Or, la question de l'avenir du PEAD se pose : certains États membres, qui gèrent eux-mêmes leurs programmes d'aides, ne souhaitent pas que la PAC continue à le financer. Après de longues négociations, le Parlement a finalement obtenu le maintien du programme jusqu'en 2013 avec un plafond maximum annuel de 500 millions

d'euros. Malheureusement, la question de l'avenir du PEAD après 2013 est toujours posée.

Outre une action de veille sur tous les textes législatifs et sur le budget, nous essayons de faire en sorte qu'on parle plus des plus démunis et qu'on prenne conscience de la violation de leurs droits.

A ce titre, nous avons invité le 19 juin dernier Magdalena Sepulveda, rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, à venir s'exprimer au Parlement européen. Madame Sepulveda

élabore actuellement un ensemble de principes directeurs sur l'extrême pauvreté qu'elle soumettra aux NU comme base d'une future charte qui posera clairement les implications du droit international envers les personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

L'Intergroupe prépare également un deuxième événement le 17 octobre prochain à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère. Une conférence-débat sera

organisée autour de l'auteur du livre *Repenser la pauvreté*, Monsieur Abhijit V. Banerjee, qui plaide pour une participation active des plus démunis dans l'élaboration des politiques macroéconomiques.



Les mois à venir...

MAD, MiFiD, CRD4, Omnibus II, DGS,... autant d'acronymes synonymes de réforme des marchés financiers, autant de dossiers complexes mais dont les enjeux pour le financement de l'économie réelle sont fondamentaux.

A ceux-ci s'ajouteront des thèmes tout aussi fondamentaux mais plus parlants : "union bancaire", "avenir de l'euro". Un nouveau gouvernement en France, des perspectives électorales en Italie puis en Allemagne, l'année à venir ne sera pas calme non plus.

Rendez-vous est pris avec les correspondants de terrain début septembre, puis la société civile à St Jacut et Laval.

D'ici là, bonnes vacances à tous !

Gardons le contact

Sur mon site web

www.sylviegoulard.eu

Retrouvez l'ensemble de mes chroniques de Strasbourg et de Bruxelles, mes publications dans les médias ainsi que des rubriques spécifiques sur mes travaux en cours.

Sur facebook

www.facebook.com/sylvie.goulard.5

Suivez l'actualité et la publication de mes papiers, revues de presse et articles.

Sur la chaîne dailymotion

www.dailymotion.com/sgoulard

Consultez au fil des sessions parlementaires, mes chroniques de Strasbourg ou de Bruxelles en vidéo.